



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>Electronic Copy: ec.soumissions-bids.ec@canada.ca</p> <p>BID SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>The referenced Bid Solicitation is revised in this document; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Bid Solicitation remain the same.</p> <p>La demande de soumissions citée en référence est modifiée dans ce document; sauf indication contraire, les modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.</p>	<p>Title – Titre Remplacement du toit du Centre de recherche sur la faune du Pacifique, Phase II (aile des sciences)</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No./SAP PR No. - N° de la demande de soumissions EC / N° SAP PR 5000059402</p>	<p>Amendment No. - N° de modif. 003</p>
	<p>Date of Bid Solicitation (YYYY-MM-DD) – Date de la demande de soumissions (AAAA-MM-JJ) 2021-07-21</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes (YEAR-MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ) at – à 18 :00h on – le 2021-09-15</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire HAE</p>
	<p>F.O.B – F.A.B</p>	
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à Shawn Davis Shawn.davis@ec.gc.ca</p>	
	<p>Telephone No. – No de téléphone N/A</p>	<p>Fax No. – No de Fax</p>
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA-MM-JJ) 2022-02-28</p>	
	<p>Destination of Services / Destination des services Colombie-Britannique</p>	



La demande de soumissions est modifiée comme suit :

À la page 1, La demande de soumissions prend fin :

Supprimer: le 2021-09-09

Insérer: le 2021-09-15

QUESTIONS

Question 1 :

Une partie de la portée des travaux consiste à ajouter un revêtement isolant dans la cavité du comble. Ce travail sera-t-il effectué de l'extérieur ou aurons-nous accès de l'intérieur?

Réponse 1 :

Conformément au devis et au résumé des travaux, un isolant doit être soufflé à partir de l'intérieur du comble. On compte environ six (6) trappes pour accéder au comble de l'intérieur du bâtiment; il s'agit de la méthode privilégiée.

Question 2 :

Si l'accès à l'intérieur est permis, quel sera le niveau d'autorisation de sécurité requis?

Réponse 2 :

L'accès intérieur sera autorisé par Environnement et Changement climatique Canada. Les entrepreneurs doivent s'enregistrer quotidiennement en signant à leur arrivée et à leur départ des lieux et ils seront accompagnés lorsqu'ils seront à l'intérieur de l'immeuble. Une cote de sécurité n'est pas requise étant donné que les entrepreneurs devront s'enregistrer à leur arrivée et à leur départ.

Question 3 :

Pourriez-vous fournir des photos de l'accès intérieur ainsi que des photos du comble?

Réponse 3 :

Voir les photos ci-dessous.

Question 4 :

Je souhaite confirmer si le calendrier du projet représente une attente ferme, c'est-à-dire que le projet doit être réalisé dans les six semaines suivant l'attribution du contrat. Je tiens aussi à souligner que nous devons composer avec une pénurie de matériaux généralisée et que le respect de ce calendrier sera hautement improbable. Je suis d'avis qu'une certaine souplesse concernant les dates d'achèvement s'impose compte tenu du marché actuel.

Réponse 4 :

Environnement et Changement climatique Canada comprend les pressions et les limites que la pandémie de COVID-19 a exercé sur l'industrie de la construction. Le ministère consent à prolonger la date d'achèvement du contrat jusqu'au plus tard le 28 février 2022. Le ministère



est d'avis que cette prolongation allouera suffisamment de temps pour l'approvisionnement des matériaux nécessaires et l'exécution des travaux.

Photos des trappes d'accès







Toutes autres modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.